

Les CENTRES d'INFORMATION et d'ORIENTATION (C.I.O) sont des services de l'Education Nationale. En Loir-et-Cher ils sont implantés à Blois, Romorantin-Lanthenay et Vendôme. Fin octobre 2013 M. le Président du Conseil Général a annoncé publiquement la décision d'interrompre le financement des CIO de Blois et Vendôme auquel sa collectivité s'était engagée en demandant leur création dans les années 50.

Entre août 2012 et août 2013 les CIO du 41 ont accueilli gratuitement 3374 personnes en entretien individuel.

Le fonctionnement des CIO de Blois et Vendôme coûte moins de 50 000 euros par an au Conseil Général soit 0,012% du budget du Conseil Général !

M. le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale a depuis informé les directeurs de CIO que le Ministère ne compenserait pas ce désengagement. Le Rectorat est donc amené à ne maintenir qu'un CIO dans le département (à Blois) et à envisager de faire fonctionner le service avec des moyens financiers très insuffisants.

Ces décisions ne sont pas d'ordre technique, comme on tente de le faire croire, mais d'ordre politique, dans la mesure où elles traduisent des choix qui ont des conséquences pour les usagers et qui doivent être interrogés.

Qu'est ce qu'un CIO ?

Un service public qui permet à toute personne éprouvant des difficultés lorsqu'elle est confrontée à la question de son orientation, de rencontrer un professionnel qui prendra le temps d'écouter son questionnement avant de la guider dans la recherche de réponses. Un service où la singularité de chacun est prise en compte et où les professionnels, qui ont une qualification de psychologue, sont neutres : ils n'ont pas d'autre objectif à atteindre que de permettre autant que possible à la personne d'avancer dans l'élaboration et la réalisation de son projet d'insertion sociale et professionnelle.

Aujourd'hui, au nom de la recherche de l'efficacité (rapport coût/efficacité), ce type de service public semble voué à disparaître et, à la place, on promeut des services où l'on invite les gens à s'inscrire dans des programmes qui ont pour objectif de satisfaire des besoins économiques. En arrière plan il y a un enjeu essentiel : le pays a-t-il intérêt à éduquer nos enfants en ne mettant l'accent que sur la nécessaire adaptation aux réalités économiques actuelles ou en s'attachant à leur donner les moyens de trouver le meilleur compromis entre celles-ci et leurs aspirations ?

Certains de l'utilité de ce service public, nous demandons le maintien pérenne des trois CIO du Loir-et-Cher et de leurs moyens de fonctionnement actuels (personnels, locaux, budget...)

Les personnels des CIO du 41 et l'intersyndicale.